



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

L'an deux mille vingt-deux, le 17 octobre,

Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Joëlle CAMPERS, Alexine LAFAY, Christel MAILHÉ, Coline MARGUERETTAZ, Marie-Claude SORREL, Joël ARPIN, Lionel ARPIN, Corentin BOUCHER, Romain BOUVET, Michel CLAIR, Mathieu LECLERCQ, Frédéric LIMBARINU, Alain MARGUERETTAZ.

Absents excusés : Christelle BRIU, Christine CLEMENT (pouvoir à Alain MARGUERETTAZ), Michèle FERRARIS (pouvoir à Lionel ARPIN), Eric JACQUEMOUD, Anne-Emmanuelle LECLERE (pouvoir à Joëlle CAMPERS), Thomas QUERO-BATTANI (pouvoir à Romain BOUVET)

Secrétaire de séance : Christel MAILHÉ

Nombre de conseillers en exercice : 19 - **Présents** : 13 - **Votants** : 17

Date de la convocation : le 11 octobre 2022.

Date de publication : 24 octobre 2022 au 24 décembre 2022

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE SERVICE MEDIATHEQUE DE LA COMMUNE DE SEEZ ET LE SERVICE RELAIS PETITE ENFANCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE TARENTEISE

La Maison d'Emilien, médiathèque de Séez, et le service Relais Petite Enfance de Haute Tarentaise travaillent ensemble, depuis plusieurs années, autour de la thématique de la petite enfance. La concordance de certaines missions de ces deux structures, en faveur de l'accès à l'éveil, la lecture et à la culture des jeunes enfants, fait de ce partenariat un outil supplémentaire pour répondre à leurs objectifs respectifs.

Les actions communes menées par la médiathèque et le Relais petite Enfance permettent de :

- renforcer les liens entre les deux structures,
- favoriser les échanges intergénérationnels entre enfants, parents, grands-parents et assistantes maternelles.
- Mutualiser les moyens, le matériel, les animations.

Accusé de réception en préfecture 073-217302850-20221017-2022-008-009-DE Date de télétransmission : 21/10/2022 Date de réception préfecture : 21/10/2022

La convention de partenariat se déclinera de la façon suivante :

- La poursuite de l'organisation d'animation mensuelle à destination des 0-5 ans et de leurs accompagnants, le jeudi matin une fois par mois dans les locaux de la médiathèque, co-animée par les deux services,
- L'organisation/l'accueil de spectacle, manifestation à destination des 0-5 ans,
- L'organisation de conférence, rencontre sur les thèmes de la petite enfance, famille, parentalité, culture, etc,
- Les moyens matériels, livres, documents, outils d'animation sont mutualisés et peuvent faire l'objet d'un prêt entre les deux structures,
- Dans le cadre de l'organisation d'une manifestation/animation nécessitant un investissement financier, (frais de cession de spectacle, frais de déplacement, etc), les deux parties s'engagent à verser respectivement la moitié de la somme des frais engagés aux prestataires.

Après délibération, le conseil municipal décide :

- ➔ **D'APPROUVER** la convention de partenariat avec le service Relais Petite Enfance de la Communauté de communes de Haute-Tarentaise,
- ➔ **D'AUTORISER** le Maire à signer toutes pièces issues des présentes.

Adoption à l'unanimité.

Le Maire,
Lionel ARPIN



Le secrétaire de séance,
Christel MAILHÉ

A handwritten signature in black ink, appearing to be "C. Mailhé", written over a horizontal line.